**Victor Barrette**

jcurnaliste.

# Pour une Ecole Nationale

## Un modeste essai:

## La Section Juvénile



…xte précédé d'une lettre d'approba-
…n de Son Excellence Mgr Alexandre
…chon, archevêque d'Ottawa.

Ottawa.

1940




*Monsieur Victor Barrette,*
*Rédacteur au "Droit",*
*Ottawa.*

*Cher Monsieur Barrette,*

*A mon retour à Ottawa j'ai trouvé votre aimable lettre et votre plaquette "Pour une Ecole Nationale". Comme j'étais un peu occupé à ce moment-là, j'ai voulu la parcourir rapidement avec l'intention de la lire entièrement plus tard. Mais la lecture m'en a si vivement intéressé que je l'ai lue jusqu'à la dernière ligne avant de la laisser de côté. Je vous en félicite chaleureusement et je veux vous exprimer ma vive gratitude pour la belle œuvre que vous accomplissez auprès de nos jeunes compatriotes.*

*Votre publication devrait être le "vade-mecum" des membres des sections juvéniles, de tous les jeunes Canadiens français. Comme vous le dites si bien: "On ne sépare pas, dans l'éducation, la formation religieuse et la formation nationale"; faisons de bons catholiques et nous ferons de bons patriotes !*

*Je souhaite ardemment que votre "essai" soit entre les mains des maîtres de nos écoles pour les diriger et des enfants pour les inspirer.*

*Que la Vierge Immaculée bénisse votre travail et lui fasse porter des fruits abondants !*

† Alexandre Vachon,
*Archevêque d'Ottawa.*

*Archevêché d'Ottawa,*
*le 1er août 1940.*



# Considérations générales

## Importance de l'école.

Qui a le sens de l'actualité, pense à l'école.

Les chefs des grands états modernes n'ont d'yeux que pour l'enfance et la jeunesse.

L'Eglise, à son tour, ne cesse de répéter la parole du Maître: Laissez venir à moi les petits enfants.

Fait de notre temps: la génération qui, en Allemagne, en Russie, au Mexique et en Espagne rouge, condamne, méprise et persécute la foi de ses pères, a grandi en des écoles de haine, d'athéisme et d'apostasie.

Un peuple se juge à ses maîtres d'école. L'écrasement d'une grande puissance, qui nous est chère par le sang, la langue et l'histoire, dit la défection de l'école.

## Omissions de l'école.

L'école qui n'enseigne pas tous les devoirs fait presque autant de mal que celle qui apprend à les nier.

Son silence devient une complicité.

Il n'est donc pas d'école neutre. L'enfance conclut, non sans un semblant de raison: ce que tait le maître n'a guère d'importance.

Si l'éducation ne tendait qu'à la formation d'un quart de la personne humaine, on n'oserait lui demander davantage; mais on chercherait à substituer à l'école un agent de formation plus complet et mieux adapté.

Cet agent n'existera jamais, et rien ne remplacera l'autorité du savoir et la séduction de l'exemple.

L'école se doit donc d'enseigner tout de ce qui est essentiel au bonheur temporel comme au bonheur **éternel de l'homme.**

Aucune omission n'est excusable.

## Religion et Patrie.

A l'homme, être religieux, il faut une connaissance aussi parfaite que possible de ses origines, de sa fin, de ses moyens de salut et de relèvement: l'enseignement de la religion répond à ce besoin.

A l'homme, être social, vivant en des frontières déterminées et forcé d'y vivre par telle condition d'esprit et d'expression — sentiments et langue, hérédités, etc. —, il faut une connaissance aussi parfaite que possible de ses droits et de ses devoirs.

Cependant, cette science de la vie ne le servira efficacement qu'en autant qu'une idée hiérarchique lui indiquera la primauté du fait spirituel sur le fait matériel.

L'école bienfaisante est celle qui met l'homme en face de ses doubles devoirs religieux et civils, et l'oblige à agir selon l'ordre voulu par la Providence.

## Nos écoles.

Sagement guidées par l'Eglise elle-même, nos écoles n'excitent aucune inquiétude sous ce rapport.

Du point de vue national, l'école canadienne-française semble plutôt sujette à caution.

Sans remuer ici trop de flammes et de cendres, concédons qu'elle a trop longtemps borné son enseignement national à quelques bribes d'histoire, à quelques rares sujets de méditation.

Cette brochure — le ton le dira — ne prétend pas faire oeuvre de combat, mais de construction. Sur ce, reconnaissons l'indigence de l'éducation nationale à l'école primaire; admettons, par contre, la nécessité de tenter la véritable formation du sens national chez l'enfance et la jeunesse.

# *La part des maîtres*

## Les maîtres qui ne savent pas.

Il n'existe nulle part de programme à fins d'éducation patriotique: on suppose que le maître pourvoira à tout.

Mais le professeur non préparé à cette tâche continuera à répéter que "le français, c'est difficile", que "l'histoire et la géographie chargent trop la mémoire de l'enfant", que "tout ce qui n'est pas matière d'examen ne compte pas", etc.

Un autre ne saura rien ajouter à une sèche nomenclature, à un canevas étique, à un manuel aux formules uniformément catégoriques.

Tel autre manque d'esprit d'invention et, ne corrigeant en rien l'insuffisance du manuel, se contentera d'un mot-à-mot sans intelligence ni chaleur. Même l'histoire du Canada ne sera pas mieux traitée !

Celui-ci n'accorde aucune importance aux événements contemporains, limite ses observations à son village, retient ses élèves en des cadres mesquins, et prend bien garde de n'éveiller aucune sensibilité.

Celui-là ne conçoit pas qu'il est d'autres secrets pédagogiques que ceux de l'alignement, de l'horaire et de la correction genre militaire. Un peu plus, l'école devient une caserne.

Le programme ! le programme ! — Et tout finit là.

En vérité, dans telle école, rien n'existe comme éducation, et c'est à peine si l'on peut qualifier d'enseignement un dressage de cette espèce !

## Les maîtres qui savent à demi.

Il en est qui doutent de la nature du patriotisme, de l'objet de la vertu de patriotisme.

Des lectures mal faites leur auraient appris qu'un tel enseignement serait malsain . . .

D'autres mêlent tout: sain nationalisme et nationalisme outrancier. La peur de tomber dans un mal les éloigne de la pratique intégrale du bien.

Une autre catégorie ne se refuse pas à admettre la légitimité d'un tel enseignement, mais redoutant de passer pour fauteurs de nouveautés, ils s'abstiennent.

Tel usage de la vertu de prudence sert fort bien ceux que le milieu, les circonstances, et la crainte de perdre l'estime d'amis d'autre race, entretiennent dans la paresse et le contentement de soi-même.

Les maîtres qui savent à demi, donnent à demi.

## Les maîtres qui savent.

La science de ces maîtres ne vient pas des livres; elle est, en général, innée. Ils n'ont pas eu besoin de syllogismes pour obéir aux lois du coeur. Un rien, un souvenir, une image, leur fait une douce obligation de rendre d'abord à leurs frères obligeance pour obligeance, amour pour amour. Ils sont patriotes, tout simplement. Comment le sont-ils ? voilà ce qu'il importerait de savoir.

Concédons que l'étude de l'histoire, de la géographie, des événements actuels, détermine parfois un citoyen jouissant déjà d'une bonne réputation à faire davantage. Mais cette voie n'est guère fréquentée: l'école de la nature restera toujours la meilleure.

Les maîtres qui savent ne manquent jamais d'occasions pour former le national chez leurs élèves. Toutes les matières au programme invitent leur esprit d'initiative. Le règlement lui-même ajoute à la préparation du futur patriote.



# Le programme scolaire

Comme il est dit plus haut, toutes les matières du programme peuvent, bien qu'à un degré différent, former le national dans l'élève.

Cependant, on accorde à quelques-unes une efficacité directe: ce sont le catéchisme, le langage, la grammaire, l'histoire, la géographie, l'exposé des événements actuels. Appelons-les:

## Matières de première formation.

Le **catéchisme** est le premier livre du patriote. Dieu premier servi, et la Patrie pour Dieu, c'est ce que lui enseigne cette somme des devoirs du croyant et du patriote.

Impossible de pratiquer sincèrement la vertu de patriotisme sans la connaissance des vertus de justice et de charité. Et seul le catéchisme en indique la nature, les fins et les moyens.

Ajoutons que, comme Canadiens français, notre amour du sol, de la langue, de nos institutions, a été inspiré par l'Eglise qui, par sa prédication et son assistance, a sauvé notre race.

Notre dette envers l'Auteur de tout bien nous oblige, d'autre part, à ne pratiquer qu'un patriotisme chrétien dans son but, ses méthodes et ses manifestations.

Le **langage** et la **grammaire**, avec les **exercices littéraires** (lecture, analyse, rédaction), sont autant de puissants moyens. Faute d'espace, nous ne pouvons insister sur le langage, mine si riche pour l'observation pédagogique, pour la trouvaille et l'exploitation du sens historique et littéral des mots, etc. La grammaire suit le langage, pour le rectifier, l'alléger, le

clarifier, l'ordonner, l'embellir: on devrait la traiter avec amour plutôt qu'avec timidité, avec la joie d'en approfondir les règles plutôt qu'avec la peur de se perdre en ses heureuses subtilités. A leur tour, les exercices littéraires, employés avec une intention patriotique, apportent un adjuvant inégalable: la voix des maîtres de la pensée et du style, qu'est-ce autre chose que l'expression d'une âme nationale? **L'histoire** et la **géographie** servent de films à tout l'enseignement, plutôt à toute l'éducation nationale: ils disent et situent les faits, en expliquent les causes, les effets et les agents; ils en font comprendre et retenir les leçons. — Le programme scolaire impose, avec raison, l'étude des événements contemporains et l'étude de l'éducation civique.

## Matières de formation seconde.

Cette division, nous l'avouons, est quelque peu arbitraire. Pour le perfectionnement de l'esprit humain, toute science agit selon ses possibilités. Il n'est que de l'utiliser dans cette mesure. Ainsi en est-il des matières que nous appelons ici matières auxiliaires.

L'étude d'une langue étrangère peut, sous une direction prudente, nous attacher davantage à nos raisons de vivre intégralement notre vie religieuse et nationale.

L'arithmétique se transforme facilement en leçons de morale patriotique; des pédagogues y réussissent apparemment sans effort.

Certains arts d'agrément comme le dessin, le chant, la musique, l'art de la parole, les fêtes scolaires sont d'un concours quotidien. On peut y ajouter le cinéma historique, paysagiste, les voyages d'études, etc.

A condition que le maître ne compte ni son temps ni sa peine.



# *Un modeste essai: la Section juvénile*

La nécessité d'une éducation nationale étant reconnue de tous, quel moyen semble le mieux adapté pour y réussir, voilà ce que diront les lignes suivantes:

Des congrégations enseignantes, des laïques amis de l'école, des prêtres se sont souvent inquiétés de la carence du sens patriotique chez la plupart de nos compatriotes.

Ils n'ont pas caché leur tristesse, quand ils ont constaté que trop souvent l'école, à commencer par l'école primaire, paraissait insuffisamment préparée, le principe demeurant éternellement vrai qu'on ne donne pas ce qu'on n'a pas.

Du moins, existe-t-il une formule, si modeste soit-elle, qui puisse placer maîtres et élèves dans l'obligation de réserver à l'étude et à la pratique d'un sain patriotisme le temps et l'occasion favorables?

Car des leçons isolées, sans suite, restent sans influence sur l'esprit de l'enfant, avide de formules claires et de forte continuité.

Sans décider ici de la valeur de la Section juvénile, nous allons en dire quelques mots. Nous le ferons sans phrase, laissant au lecteur le plaisir de juger et de conclure.

## Origine et état présent de la Sect. j.

L'intention de l'auteur n'étant que de solliciter l'attention générale sur cet organisme, laissez-lui écrire que la Section juvénile est née d'une initiative de quelques patriotes d'Ottawa. Elle date d'à peine quatre années. Et la voici qui compte une dizaine

1936

de cercles dans le Québec, un au Nouveau-Brunswick et plus de deux cents dans l'Ontario. Pour illustrer cette expansion, voici d'autres chiffres: en fin de juin 1938, la S. j. comptait près de 40 groupes; à la même date de l'année 1939, 182; et, cette année, le 24 juin, 216. Or, il est arrivé que la maladie et le changement de professeurs ont fait suspendre le travail dans plus de 25 sections, pour l'année présente, quand, par contre, l'augmentation a été ailleurs de près de 65. Cela représente plus de 130 écoles où se fait de l'enseignement national nouveau genre.

## La S.j. est une société.

Voilà qui ne déplaît en rien aux écoliers et écolières. Fait original: les membres des Sections choisissent eux-mêmes leurs officiers, puisque la S. j. a, entre autres fins, celle d'habituer les jeunes à vivre une vie d'initiative. Une école peut comprendre plusieurs sections, selon le nombre de ses classes et l'âge des élèves: en ce cas, le cadre de l'état-major devient imposant et l'apprentissage des vertus civiques s'accentue, l'émulation étant devenue naturelle. Même à l'école du rang, tout est ordonné comme dans un camp bien dirigé, et tout montre qu'ici comme ailleurs "la valeur n'attend pas le nombre des années".

## La S.j., la S.-J.-B. et la Société de l'Assomption.

Le titre adopté laisse entendre que cette société scolaire fait partie, en principe sinon toujours de fait, d'un groupe local de la Saint-Jean-Baptiste ou de la Société de l'Assomption. Le nom de "section" n'enlève toutefois aucune initiative soit au directeur, soit aux élèves. Les membres de la Saint-Jean-Baptiste exercent sur la section une influence de bienveillance. En d'autres termes, ils agissent à son égard en bons pères de famille: on ne trouve nulle part de meilleurs amis de l'école.



## La S.j. et les parents.

A certains titres, on pourrait écrire que les parents font partie de la Section juvénile, car ils semblent engagés à se faire les collaborateurs avertis et reconnaissants du maître. Avertis, parce qu'invités quelquefois à l'école, ils admireront de plus près le bien qui s'y fait; reconnaissants, parce que la S.j. exige, comme tout mouvement similaire, beaucoup de désintéressement.

## La S.j. et les commissaires.

Les patrons naturels de la Section sont, bien entendu, MM. les commissaires d'écoles. Au contact d'une enfance éprise de la grandeur de ses origines religieuses et françaises, comment pourraient-ils, à titre de représentants des parents et pères de famille eux-mêmes, ne pas encourager cet enseignement national ?

## La S.j. et MM. les curés.

Nos enfants naissent dans une atmosphère religieuse si intense, qu'ils se montrent prêts à mettre de l'esprit de foi en tout ce qui les concerne. La preuve est faite que partout les membres des S.j placent la piété avant tout.

# Caractère propre de la Section

## Buts de la Section.

a) Instruire le futur citoyen de ses devoirs, les lui faire pratiquer dans le milieu où il vit.

On prétendra que l'école n'est pas un théâtre suffisant. Cependant, il n'est pas de véritable éducation qui puisse dédaigner les vertus de justice et de

charité, de loyauté et de serviabilité, de dévouement et de désintéressement. Or, c'est là un ensemble de vertus instamment recommandées par la S.j. et nécessaires chez tout bon écolier.

b) Faire utiliser le programme scolaire d'une manière plus agréable et plus avantageuse, en offrant comme récompense d'un travail en commun le plaisir de porter sur la scène les fruits de ce travail.

c) Donner un véritable caractère à l'école primaire, soit de ville, soit de campagne: former l'enfant pour le milieu où il vit, développer chez lui le sens paroissial, le favoriser d'occasions où il peut exercer son esprit d'initiative et de collaboration.

d) Enfin, par le sentiment de fierté qui lui est sans cesse rappelé, exciter chez nos jeunes le respect de la conscience, le sens des responsabilités, le goût de la chose bien faite, la passion de l'apostolat, l'aptitude à servir les siens en y trouvant son propre bonheur.

## Méthodes de la Section.

Ces méthodes apparaissent clairement dans les réunions, dont le programme devra toujours rester d'ordre scolaire. Exemple: les réunions consisteront en grande partie, sinon exclusivement, à présenter devant la section les meilleurs essais faits en classe depuis la dernière assemblée: lecture, récitations, chants, compositions appropriées, leçons d'histoire et de géographie du Canada, concours de catéchisme raisonné, débats sur les événements actuels, surtout ceux qui intéressent la nationalité canadienne-française.

On donnera une attention particulière à l'histoire paroissiale et régionale.

Mais la Section ne se contente pas d'être un cercle littéraire, elle tend à faire oeuvre d'éducation nationale et même d'éducation tout court. De là le chapitre suivant.



# Doctrine de la Section juvénile

Cette doctrine est double, puisqu'elle vise à former totalement le sujet auquel elle s'adresse. On ne sépare pas, dans l'éducation, la formation religieuse et la formation nationale. Moins que tout autre, l'instituteur canadien-français réussira à détruire l'union séculaire qui existe entre la foi et le sang. A toutes les époques de notre histoire, nous nous refusons à croire qu'un compatriote de religion réformée demeure encore un compatriote imbu de l'idéal commun aux fils de la grande famille.

## Au point de vue religieux.

La Section juvénile enseigne que le passé de notre race semble traversé par trois courants de piété religieuse:

c'est d'abord, avec Cartier, Champlain, Maisonneuve, Mgr de Laval, nos missionnaires, l'acte de **foi** sans cesse renouvelé, sans jamais tenir compte des ennemis du nom catholique;

c'est ensuite, à la cession, tout un peuple abandonné à lui-même, appauvri par des guerres incessantes, refaisant ses forces vives devant l'autel de l'église paroissiale, consolidant sa vie religieuse et nationale, préparant ses élites et ses défenseurs et ne désarmant jamais: ce fut l'heure de la vertu d'**espérance;**

**c'est, enfin,** à la suite du Congrès Eucharistique de Montréal, une nouvelle éclosion de vie sacerdotale et missionnaire; de grandes affirmations nationales dans les Congrès; un concours généreux aux directives sociales de Rome et la création de la presse

catholique, des syndicats, des maisons de retraites fermées, etc.: c'est l'étape de l'**amour** reconnaissant.

## Au point de vue naturel.

L'histoire de notre pays d'origine est celle de la fierté intrépide, de l'initiative hardie, du désintéressement le plus pur. De ces trois vertus françaises et chrétiennes à la fois, nous avons vécu. Mais chaque fois que notre jeune peuple a failli à l'une ou à l'autre, nos adversaires se sont réjouis et nous avons été à deux doigts de la mort. La Section juvénile recommande donc, comme marques distinctives du Canadien français, la Fierté, l'Initiative et le Désintéressement au service des intérêts religieux et nationaux.

a) **La Fierté.** Disposition d'esprit et d'âme à faire son devoir dans la perfection, parce qu'elle procède de la connaissance du passé, de nos origines, de notre mission. Sentiment qui rattache aux plus belles figures de nos annales et les a toujours inspirées. Comprise, elle oblige à la fois le Catholique et le Canadien français. L'enfant, à l'école de la Fierté, imposera le respect de son nom, du métier paternel, de ses croyances religieuses. Par Fierté, il obéira dans la joie, car l'obéissance remporte la victoire; il aimera le foyer, l'école et l'église, comme ses trois maisons familiales; il donnera l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, se souvenant qu'il appartient à la véritable Eglise, privilège insigne accordé à tous ses frères par le sang et par la langue.

b) **L'Initiative.** Animé par un principe d'honneur, il lui tarde de suivre de si belles traces. Comme enfant, comme écolier, comme citoyen, comme catholique, comme appelé à l'apostolat, il combattra en lui non seulement le Respect humain, ennemi de la Fierté, mais cette tendance à l'A-peu-près et à la Paresse, si commune chez nous. Il conclura que c'est à chacun de nous de compter pour un. Il en profi-



tera pour mesurer sa force et sa faiblesse, et conviendra que toute la sagesse de son âge est de croire à ses chefs naturels: parents, maîtres et prêtres. Il fera mieux: il viendra à ces mêmes chefs comme un collaborateur filial, heureux et reconnaissant. L'esprit d'Initiative est celui des Sauveurs, comme l'esprit de Fierté est celui des Chefs.

c) Le **Désintéressement.** Si noble que soit le sentiment qui l'agite, si généreuse que soit son action, l'enfant doit ne rien épargner pour se débarrasser de son égoïsme naturel. Qu'il apprenne au plus tôt, dans la vie familiale comme dans la vie scolaire, à se livrer aux charmes chrétiens de la charité, exprimée ici jusqu'au plus entier désintéressement. Le Désintéressement peut même, chez un tout jeune, embraser son coeur, le détacher du vil intérêt, l'initier aux joies de l'apostolat, lui faire gravir les plus hautes cîmes.

N'oublions pas que la Section juvénile, loin de n'être qu'un cercle littéraire, entend servir à la formation du patriote catholique.

Malgré donc ce programme très simple, elle réussit — les témoignages ne manquent pas — à donner à l'enfant une encourageante idée du devoir, pratiqué le premier de tous, pour l'amour de Dieu et de la Patrie.

Jusqu'ici, les membres du clergé qui s'occupent de la jeunesse estiment la Section juvénile comme un aimable auxiliaire de la discipline, des études et de la piété. Il arrive que la Section joue un rôle d'inestimable rayonnement catholique sur toute une paroisse.

# Où se trouve la véritable École nationale

L'Ecole nationale dont nous parlons ici est l'école canadienne-française catholique où est donné un enseignement correspondant à notre âme particulière.

Quelque nom que porte l'auxiliaire qui lui facilitera les moyens d'atteindre à ses fins, l'essentiel est de répondre à une nécessité de l'heure et de préparer l'avenir, selon les besoins et les méthodes de notre temps. Qu'on trouve mieux que la modeste Section juvénile, et nous nous en réjouirons.

Le pressant, c'est que nos petits écoliers soient élevés pour un idéal clairement défini, apprennent dès l'école à s'exercer à la vertu de patriotisme, et que cet enseignement puise, non dans une pédagogie étrangère, mais dans notre propre histoire religieuse-nationale.

## Où se trouve donc cette Ecole souhaitée ?

a) Partout où le prêtre a libre accès — où la religion est vécue avant d'être communiquée aux petits — où la notion de la conscience sociale devient l'une des premières préoccupations du professeur.

b) Il faut de plus que ce maître sache bien à qui il doit apporter les rudiments de la science profane et divine, qu'il s'adapte aux conditions locales, enfin, qu'il laisse croire qu'il fait son métier non pour un salaire, mais par esprit de désintéressement.

c) Aussi nécessaire est sa préparation nationale. Les meilleures intentions ne suffisent pas toujours. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. L'enthousiasme et



l'ignorance sont des alliés dangereux. La compétence est donc de rigueur. Et d'autant que c'est témérité d'enseigner le patriotisme, si l'on ne sait comment l'honorer et le faire honorer jusque dans la banalité des jours.

d) Un tel maitre ne cèdera pas à la manie du dosage. Celui qui doit tout donner à une heure désignée par la Providence, doit avoir reçu dans la même mesure. L'enseignement se fera total, jusque dans les parties du programme qui semblent s'y soustraire. Un instituteur enseigne le catéchisme à telle heure du jour, mais fait de l'éducation religieuse à tous les instants. Ainsi, en est-il de l'enseignement du patriotisme, parce que le patriotisme accepté par la raison et par la foi suppose l'usage des vertus naturelles et l'assistance des vertus surnaturelles. Le patriotisme que nous voulons dans les écoles n'a rien de commun avec les doctrines à la Hitler ou à la Staline; ce n'est pas une fin, c'est un moyen.

e) Pour garder la note nationale, l'école se méfiera de tout système pédagogique importé, d'engouement pour les sciences bienfaisantes à d'autres races et en d'autres climats, et demeurera fidèle à la culture française et à l'idéalisme français. Que les élèves y apprennent d'abord à penser selon le sens national avant de les risquer à de périlleuses adaptations; qu'on prenne garde de leur laisser ignorer la valeur humaine de leur langue maternelle et la valeur surnaturelle de leur histoire ancestrale. Que ces deux richesses leur soient présentées constamment comme un "capital" à défendre et à accroître par tous les moyens légitimes.

f) L'Ecole nationale ne tolèrera pas que des petits Canadiens français soient tenus dans l'ignorance du fait français avec toutes ses conséquences; et du fait religieux, avec ce qu'il impose d'obligations pour l'avenir. La petite histoire, la piété régionaliste, feront les délices des tout petits; mais aux aînés, l'école

ouvrira plus grandes les fenêtres sur les périls et les espérances de l'heure présente; elle forcera à retenir que le seul patriotisme canadien-français logique et bienfaisant est celui qui repose ses aspirations sur Celui qui nous a aidés à faire les **gestes de Dieu par les Francs.**

g) A la canadienne, cette école sera joyeuse. Joyeuse de garder tant de nobles et charmantes traditions; joyeuse de s'exprimer dans la plus belle langue née sur des lèvres humaines; joyeuse de s'appuyer sur une foi qui a défié les siècles; joyeuse de posséder dans la chanson de délicieux secrets de dire notre âme sincère et forte, amoureuse à la fois de conquête et de générosité; joyeuse de renouer des liens de lumière avec une civilisation dont un déclin passager ne peut ternir le séculaire éclat; joyeuse d'exalter les vertus catholiques, salut d'hier et d'aujourd'hui.

## Plan de séance

1—Prière au Sacré-Coeur.
2—Serment d'honneur à la patrie.
3—Lecture du rapport de la dernière réunion.
4—Correspondance
5—Instruction religieuse sous forme de discours, de composition ou de dialogue.
6—Lecture expressive d'un beau passage.
7—Composition française sur un sujet approprié.
8—Histoire du Canada sous forme de discours, de composition ou de dialogue.
9—Leçons de choses sous forme de discours, de composition ou de dialogue.
10—Géographie sous forme de discours, de composition ou de dialogue.
11—Rédaction, discours ou débat sur les événements actuels.
12—Chants canadiens.
13—Pièce patriotique jouée, parfois composée, par les élèves.
14—Propositions et voeux.
15—O Canada!

## Prière au Sacré-Coeur

**Sacré-Coeur de Jésus, Vous qui pleuriez sur Jérusalem, bénissez vos chers enfants du Canada français et faites que notre pays bien-aimé devienne, sous l'égide de Rome et à l'abri de la Croix, la patrie de la vérité.**

**Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, priez pour nous.**
**Saints Martyrs canadiens, priez pour nous.**
**Notre-Dame du Canada, priez pour nous.**



## Serment au drapeau

(Fr. Daniel, des Frères du Sacré-Coeur).

A mon drapeau, je jure d'être fidèle;
A la race qu'il représente, au Canada français, j'engage mes services;
A sa foi, sa langue et ses institutions, je promets d'être dévoué;
A ses enfants, mon franc respect;
A sa justice, mon ferme appui;
A ses progrès, mon fier concours;
A ses produits, ma préférence;
A ses héros, sa noble histoire, son sol fécond, tout mon amour!

N.B.—Ce serment doit être récité par toute la Section, le président portant bien haut le drapeau Carillon Sacré-Cœur.

## A Souhaiter

Pour chaque école, une bibliothèque.
Pour la Section, un drapeau Carillon Sacré-Coeur.
Pour le terrain scolaire, une Croix de Cartier (Croix du chemin de caractère français).

## Constitution de la S. J.

(D'après les Règlements préparés par l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.)

1—**LA SECTION JUVENILE.**—Chaque école canadienne-française peut avoir une ou plusieurs sections juvéniles. Le concours des Commissions scolaires est souhaitable.

2—Les sections peuvent être composées des élèves des 5e, 6e, 7e, 9e, 10e années de l'école primaire. Avec les plus jeunes élèves, on formera des avant-gardes.

3—Le but de la S. J. est de développer dans l'âme des enfants un véritable et profond patriotisme et de seconder l'action de l'école en matière d'instruction civique.

4—**ORIENTATION.**—Les directeurs des sections orienteront leur travail scolaire dans le sens de la formation patriotique inspirée par des principes chrétiens. C'est là le point le plus important de l'éducation nationale.

5—**FORMATION NATIONALE ET CIVIQUE.**—Les articles principaux du programme de formation patriotique sont l'étude de la langue française, celle de l'histoire et de la géographie du Canada, l'instruction civique et la discussion des événements actuels. Toutes ces matières entrent dans le cadre ordinaire du programme des études. Les instituteurs sont priés de leur accorder un soin spécial et de les enseigner, non seulement pour inculquer des connaissances linguistiques, historiques ou géographiques, mais surtout pour former de fortes convictions et de profonds sentiments patriotiques.

**6—REUNIONS.**—Les sections organiseront des assemblées tenues sous leur propre direction et dont le programme sera surtout extrait du travail régulier de la classe.

**7—PROGRAMME.** — Les réunions peuvent consister en grande partie, sinon exclusivement, à présenter devant la section les meilleurs travaux faits en classe depuis la dernière assemblée : lecture, récitations, chants, compositions appropriées, leçons d'histoire et de géographie du Canada, discussion sur les événements actuels, surtout ceux qui intéressent la nationalité canadienne-française.

**8—DIRECTION.**—Les directeurs d'écoles et la Saint-Jean-Baptiste locale.

**9—RELATIONS AVEC LES SOC. ST-JEAN-BAPTISTE.**—Les sections juvéniles sont invitées à fournir leur concours aux sections paroissiales des Sociétés Saint-Jean-Baptiste dans toutes les oeuvres nationales qui sont à leur portée ; et les S.-J.-B. paroissiales sont priées de favoriser, par tous les moyens possibles, le travail des sections juvéniles.

**10—LE CONSEIL DES SECTIONS.**—La section est dirigée par un conseil élu par les membres au mois de septembre de chaque année et composé des officiers suivants : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et trois conseillers.

**11—DEVOIRS DU CONSEIL.**—Le conseil prépare le programme de chaque réunion et étudie les moyens à prendre pour que la section atteigne aussi efficacement que possible, le but proposé.

**12—DEVOIRS DU PRESIDENT.**—Le président préside les réunions du conseil et de la section, présente le programme, fait les discours de bienvenue et de remerciement nécessaires.

**13—DEVOIRS DU SECRETAIRE.**—Le secrétaire prend des notes au cours des assemblées du conseil ou de la section, rédige ces notes et en fait lecture à la réunion suivante de la section.

**14—LE DIRECTEUR.**—La section a comme directeur le principal de l'école ou un instituteur nommé à cette fin par le principal.

**15—DEVOIRS DU DIRECTEUR.**—Le directeur assiste aux réunions de la section et du conseil et donne aux membres les avis nécessaires au bon fonctionnement de la section, en laissant à celle-ci toute l'initiative possible.

**16—LE VISITEUR.**—La Soc. St-J.-Baptiste locale désigne l'un des membres comme visiteur de chaque section juvénile.

**17—DEVOIRS DU VISITEUR.**—Le visiteur fait rapport à la Saint-Jean-Baptiste locale du travail accompli par la section qu'il visite et donne à celle-ci des conseils appropriés.

**19—CONGRES.**—En mai de chaque année, les Sections juvéniles participent à un Congrès paroissial ou régional.

**Dieu et Patrie**